



© Y.G.

NÉCROLOGIE

M. Potel.

M. Potel (Louis-Amédée-Raoul), conservateur honoraire des Eaux et Forêts, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé au Mans le 22 avril dernier, après une courte maladie. Né à La Rochelle le 16 décembre 1862, il était entré à l'école de Nancy en 1884 et avait terminé sa carrière en 1929 au Mans où il s'était définitivement fixé. Ses obsèques ont été célébrées en l'église cathédrale de cette ville le 24 avril, en présence d'une nombreuse assistance. L'Administration forestière était représentée par M. Barrière, conservateur et tous les officiers forestiers en résidence au Mans, auxquels s'était joint M. Granger, conservateur à Paris. Dans les rangs du cortège figurait une

délégation de brigadiers et de gardes du département de la Sarthe dont plusieurs avaient été les collaborateurs du défunt. L'inhumation a eu lieu à La Rochelle dans le caveau de famille.

Cette mort que rien ne faisait prévoir a consterné les nombreux amis que M. Potel comptait dans le corps forestier et avec lesquels il entretenait une correspondance affectueuse et suivie. Forestier dans l'âme, passionné pour son métier, il n'avait cessé, depuis sa mise à la retraite, de s'intéresser aux questions de sylviculture. Au cours d'une longue carrière dans les taillis sous futaie de la région lorraine, puis dans les futaies de l'Ouest, il s'était formé sur le traitement des forêts feuillues des idées bien arrêtées qu'il défendait avec une ardeur toute juvénile dans nos publications forestières. Il était un collaborateur d'élite pour le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté* et pour la *Revue des Eaux et Forêts* qui se doit d'adresser un hommage ému à sa mémoire. Resté fidèle à l'enseignement qui se donnait il y a cinquante ans et qui faisait plus de crédit à la simple observation qu'à la recherche expérimentale, il représentait l'ancienne école dans ce qu'elle avait de meilleur. Il aimait à revenir dans ses écrits sur ce qu'il appelait « la méthode du traitement varié », à laquelle il avait été initié par un forestier de grand talent, M. de Gail. Méthode rationnelle en somme et bien dans la tradition française, car elle repose sur une idée juste que les progrès de la science devront toujours respecter : la soumission aux indications de la nature.

A ses mérites professionnels M. Potel joignait une haute valeur morale qui lui valaient l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. L'homme privé, le chef de famille est digne d'être loué autant que le forestier. Cet éloge, M. le conservateur Barrière l'a exprimé de la façon la plus juste dans le discours qu'il a prononcé et que nous reproduisons ci-après :

Discours de M. Barrière.

C'est avec une bien profonde émotion que je viens, au nom de M. le directeur général des Eaux et Forêts, adresser à M. le conservateur Potel, le salut suprême de l'Administration forestière, à laquelle pendant près de cinquante-trois années — sa retraite ne faisant pas qu'il ne fût plus des nôtres — il a si dignement, si noblement appartenu.

En 1884, avec la 60^e promotion, Raoul Potel est admis à l'École

de Nancy, d'où il sort, après ses deux années d'études, pour être affecté comme Garde général stagiaire à Mende (Lozère), où il ne devait passer qu'une année.

Nommé en octobre 1887 garde général à la Commission des Aménagements de Gap, il prend dès ce moment contact avec le service de montagne, si attirant et dont le charme, qui le capte aussitôt, devait le retenir jusqu'en 1899, aux divers postes de Castillon (Ariège) Tarbes, puis Foix, où il prend son grade d'inspecteur-adjoint.

Il se rapproche ensuite de sa région natale et obtient le poste de Niort, où personnellement devenu son successeur, à quelques années de distance, j'ai pu recueillir les échos et les traces de son inlassable activité et de ses hautes qualités professionnelles déjà manifestées, dans le délicat domaine de la gestion forestière.

Au début de 1905, il est appelé comme chef de service au poste important de Neufchâteau, dont il est légitimement fier et où de suite il est en rapport avec la Société forestière de Franche-Comté et des Provinces de l'Est, aux travaux de laquelle il s'intéressera jusqu'à la fin de sa carrière et qui, entre autres études, s'attache alors, comme lui-même, à la question si vivante dans la région, de la conversion en futaie régulière du vaste domaine boisé qui est sa parure.

C'est là que le surprend la guerre et dès le 15 août 1914 il est mobilisé comme chef du bataillon du génie, au camp retranché d'Épinal, où il demeure pendant deux ans dans cette même affectation, en zone des armées qu'il ne quitte pas d'ailleurs, lorsqu'en juillet 1916 il est replacé à la tête de son Inspection de Neufchâteau qui, sous la menace toute proche, lui devient plus chère encore.

A la très lourde tâche qu'il retrouve, privé à ce moment de plusieurs de ses auxiliaires, il fait face avec son entrain coutumier, attentif à tout ce qui touche aux choses de la forêt, qu'il connaît désormais comme un maître.

Sa place déjà est marquée pour la magnifique Inspection du Mans, où il est appelé en avril 1919 et qu'il dirigera, avec quelle compétence de plus en plus affirmée, jusqu'au jour de sa retraite, pendant onze années.

La forêt qu'il a aimée le comble en retour par les cadres majestueux et réputés des massifs qu'elle lui offre et qui sont confiés à ses soins avertis.

Comment ne pas parler de la sollicitude avec laquelle il a su traiter les beaux peuplements forestiers de la Sarthe, et de la Mayenne, s'appliquant à les « modeler comme œuvres d'art », suivant une expression qui se lit sous sa plume et serait-il possible aujourd'hui en les parcourant de ne pas évoquer son nom !

Pour être avec eux en plus étroit contact, que de séjours n'a-t-il pas faits presque chaque année et pendant plusieurs mois au pavillon de la forêt de Bercé !

Ses méthodes font justement école et ses enseignements sont parti-

culièrement goûtés et appréciés des forestiers français et étrangers qu'il guide sur le terrain.

En 1920, la croix de chevalier du Mérite agricole lui est décernée et par décret du 7 novembre 1924 il est fait chevalier de la Légion d'honneur; en 1925, il obtient la croix d'officier du Mérite agricole.

Puis vient le 30 mars 1929 l'heure de la retraite qui sonne « malgré ses excellents services toujours rendus et sa remarquable activité », suivant les termes mêmes de la décision qui intervient alors en lui conférant simultanément « en récompense de sa belle et longue carrière » l'honorariat du grade de conservateur.

M. Potel n'abandonna pas Le Mans ni les forestiers qui successivement y sont venus et qui ont été heureux de bénéficier de son expérience et du charme si grand de son amitié.

Qui aurait pu ne pas être conquis par sa nature si franche et énergique, prête sans cesse à prêcher d'exemple et comme en imposait en même temps la dignité de ce chef de famille nombreuse, si fier de ses enfants et des générations qui les suivaient.

Les questions forestières continuaient à l'intéresser sans relâche et il était avide de tout ce qui les concernait.

Resté très actif, il paraissait en mesure de surmonter longtemps encore toute atteinte de la maladie et de l'âge et voici qu'il y a quelques jours à peine son transport dans une clinique soudain s'imposait, puis brusquement il était arraché à l'immense affection des siens et à l'attachement de ses amis.

Et c'est sans surprise cependant que tout à coup il s'est trouvé devant la mort, selon l'allure si droite, si profondément soumise et attachée à sa foi, qui avait été celle de toute sa vie, confiant en la parole qui ne peut tromper qui a promis la paix et la joie aux hommes de bonne volonté et aux serviteurs justes et fidèles, parmi lesquels il s'était sans défaillance rangé.

Dans la douleur si profonde que vous éprouvez, Madame, ainsi que toute votre famille et devant laquelle je m'incline respectueusement, je sais que ce calme si chrétien de votre cher disparu à ses derniers moments, est pour vous et tous les vôtres le plus précieux réconfort.

Puissent les témoignages émus de ses si nombreux amis, puisse la vive sympathie que je vous exprime au nom de l'Administration forestière qu'il affectionnait, apporter une atténuation et un adoucissement à votre grande et si cruelle peine.